

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE VILLE D'AUBIN

SEANCE DU 11 AVRIL 2025

Date de la convocation : 01/04/2025

Le onze avril deux mil vingt-cinq, à 16 heures 10, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'AUBIN s'est assemblé à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Aubin, sous la présidence de Madame Christine TEULIER, Présidente du C.C.A.S.

Étaient présents (11) : Mme Christine TEULIER, M. François DERBOIS, Mme Magali GARRIC, Mme Nicole JANNOT, Mme Michèle JOSEPH-EDMOND, Mme Séverine MAZARS, Mme Michèle PLEINECASSAGNE, M. Bernard FABRE, M. Jean-Claude LONCKE, Mme Thérèse PICHON, M. Bernard SOUVERAIN.

Procuration(s) (2) : Mme Gisèle NEGRE à Mme Magali GARRIC
Mme Maryline SALVAN à M. Bernard FABRE

Absent(s) et excusé(s) (6) : Maxime GAILLAC, M. Serge BOSCUS, Mme Nicole CEREDE, Mme Gisèle NEGRE, Mme Maryline SALVAN, Mme Hélène SOLIS.

Était(ent) présent(s) au titre du service : Émilie BEC, Cyril LEPACHELET

Secrétaire de la séance : Michèle PLEINECASSAGNE

Nombre de membres : 17
Membres présents : 11

Membres en exercice : 17
Membres ayant donné procuration : 2

Votants : 13

DELIBERATION N° : 2025-07

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025 – CCAS BUDGET PRINCIPAL

Le conseil d'administration,
Après avoir délibéré,

ADOPTE

Le budget primitif 2025 du C.C.A.S. pour le budget principal, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 46 095,47 € dont :

- 39 493,43 € en section de fonctionnement,
- 6 602,31 € en section d'investissement.

Votes : 13 pour / 0 contre / 0 abstention

Transmission au contrôle de légalité le 22 avril 2025.

Publiée le 22 avril 2025.

La Présidente soussignée certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

Fait à Aubin, le 22/04/2025
Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance	Président(e) de séance
Michèle PLEINECASSAGNE 	TEULIER Christine 